

AIDE A LA FORMATION DU BAFA

LETTRE D'ENGAGEMENT

Votre municipalité s'engage à aider financièrement quatre jeunes résidants dans la commune qui souhaitent entreprendre la formation BAFA. Les quatre candidats retenus seront aidés à hauteur de 40 % du prix de la formation complète

Les engagements pris par le futur stagiaire BAFA :

- S'engage dans la formation complète du BAFA (si possible le réaliser dans la totalité sur l'année en cours)
- S'engage à transmettre une facture établie par le centre de formation et à l'ordre de la mairie représentant 40 % du coût de celle-ci
- S'engage à communiquer à la mairie une copie du diplôme obtenu
- S'engage à travailler (de façon rémunérée) dans les deux ans suivant sa formation au moins 6 semaines pour les structures locales

Les engagements pris par la commune :

- S'engage à financer à hauteur de 40% la formation complète du BAFA sur présentation de facture adressée à l'ordre de la commune
- S'engage à travailler avec les Accueils Collectifs de Mineurs du territoire afin d'aider le futur stagiaire à trouver un stage pratique dans ces structures

Si vous êtes d'accord avec cette proposition, merci de dater, signer en mentionnant « lu et approuvé » et de retourner ce document à la mairie dans les meilleurs délais

Commune de Milizac-Guipronvel

Le futur stagiaire BAFA

Le ou les responsables légaux